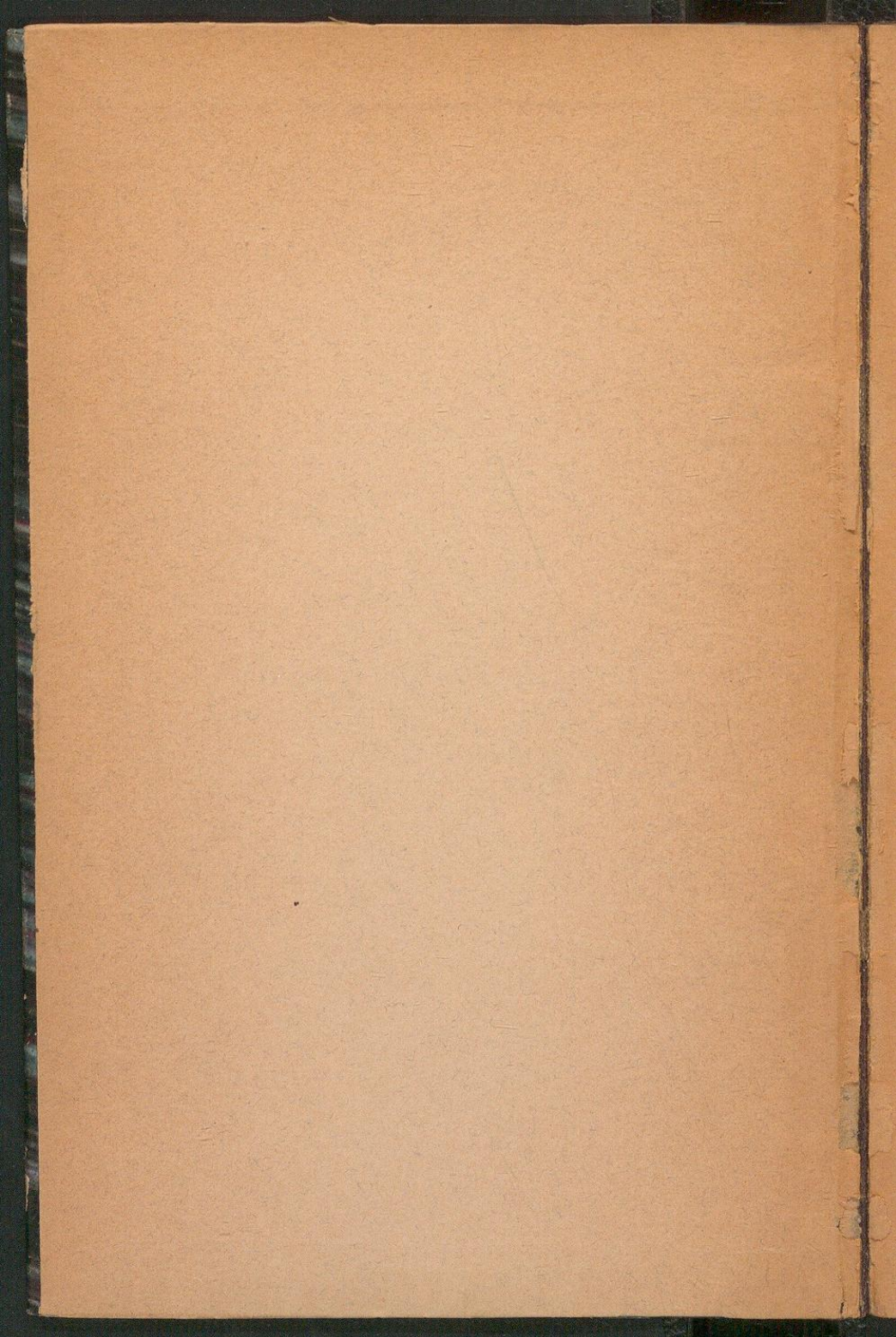
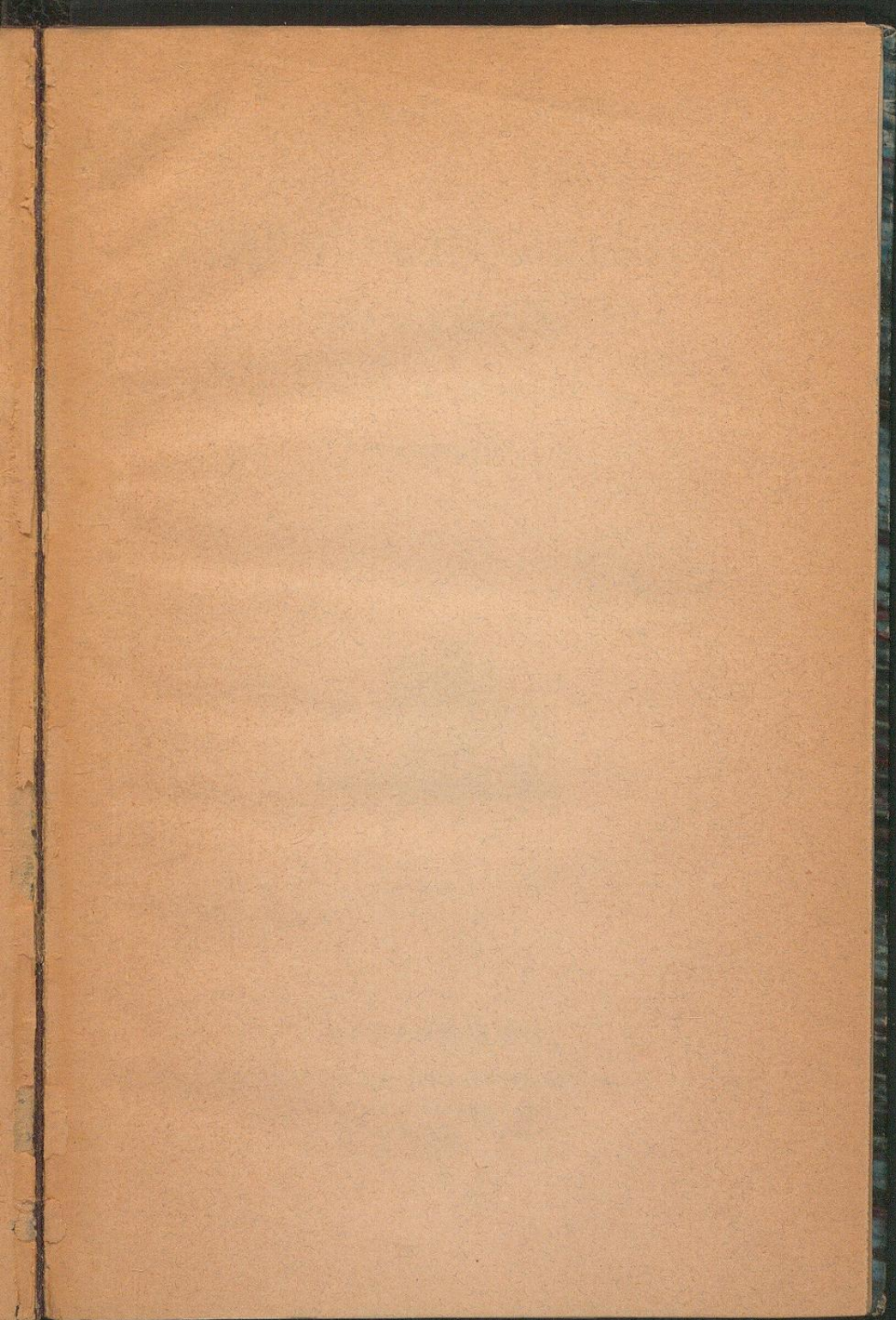


Wiener Stadt-Bibliothek.

4477

A





NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ÉTABLISSEMENT

DU NEUHOF,

DEPUIS SON ORIGINE EN 1825

JUSQU'EN 1837.



STRASBOURG,

IMPRIMERIE DE GUSTAVE SILBERMANN,

PLACE SAINT-THOMAS, 3.

1837.

ROYAUME HISTORIQUE

LE PETIT ALPHABET

DU NOMBRE

DEPUIS SON ORIGINE EN 1830

PAR M. L.



PARIS

IMPRIMERIE DE GUSTAVE SIREY

1830

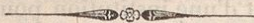
1830

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ÉTABLISSEMENT DU NEUHOF,

DEPUIS SON ORIGINE EN 1825 JUSQU'EN 1837.



Le 4 juin 1837, à cinq heures du soir, a eu lieu la quatrième fête annuelle de l'établissement du Neuhof, qui compte douze années d'existence, et sur lequel le Seigneur a daigné jusqu'ici répandre sa bénédiction.

Au lieu de se borner, comme les trois années précédentes, à donner un extrait en langue française, du compte-rendu de la séance annuelle, imprimé en langue allemande, avec plus de détail, le comité d'administration a pensé qu'il serait plus utile de publier cette année une notice historique sur l'origine et les progrès de l'œuvre du Neuhof, jusqu'à ce jour. Cette notice serait, à la rigueur, inutile, à ceux de nos amis qui ont reçu depuis 1825, la suite de nos rapports : cependant ils ne manqueront pas d'éprouver, en relisant le résumé général de ces mêmes rapports, de nouveaux sentiments de gratitude envers Dieu, qui s'est montré si fidèle à soutenir notre institution. Quant à ceux des bienfaiteurs de l'établissement, qui n'en connaissent point l'histoire, ils nous sauront gré de la leur faire connaître; et nous espérons, qu'à la vue de tout ce que le Seigneur a fait pour le soutenir, ils se sentiront eux-mêmes poussés plus que jamais à lui accorder l'appui de leurs prières et de leurs dons. Ajoutons, enfin, que cette notice est aussi écrite en vue d'un grand nombre de personnes bien disposées, qui n'attendent que des appels et des exemples pour exercer la bienfaisance chrétienne, et qui, à la vue de tout ce que Dieu a fait pour la maison du Neuhof, pourront être encouragées à venir elles-mêmes au secours de cet établissement, ou à commencer de leur côté, avec plus de con-

fiance, quelque œuvre charitable analogue, dont elles auraient déjà senti ou dont elles pourront sentir plus tard la nécessité. Les expériences des autres sont toujours utiles à connaître, surtout quand elles servent à nous donner plus de confiance en cette promesse que fait le Seigneur à toute âme fidèle : « Si tu peux croire, toutes choses sont possibles à celui qui croit. Je ne te laisserai point; je ne t'abandonnerai point. »

C'est en 1825 que quelques amis chrétiens formèrent à Strasbourg le projet d'une institution pour l'éducation d'enfants pauvres, et se réunirent pour se communiquer mutuellement, sur ce sujet, leurs vues et leurs désirs. Encouragés par un concours de circonstances imprévues, ils eurent bientôt la conviction que leur projet venait de Celui qui incline les cœurs des hommes comme des ruisseaux d'eaux, et qu'il était de leur devoir de mettre la main à l'œuvre.

Il y avait alors à Strasbourg un vieillard octogénaire, qui leur était inconnu, et que la Providence avait destiné à devenir le principal fondateur de l'institution projetée.

Philippe-Jacques Wurtz était né dans cette ville, le 19 octobre 1745. Agé de cinq ans, il eut déjà le malheur de perdre son père. Dès lors, guidé par une mère pieuse, il dut, sous le poids de l'indigence, entrer par plusieurs afflictions dans le royaume de Dieu. Il ne manqua point la voie étroite : à l'âge de neuf ans il y fit même des progrès remarquables, et à cette époque surtout, il comprit ce commandement du Seigneur : « Mon fils, donne-moi ton cœur, et que tes yeux prennent garde à mes Voies (Prov., XXIII, 26). » Dès lors il lui fallut, comme à l'enfant Jésus, être occupé du service de son Père céleste. Une réunion de prières avait lieu dans l'une des églises de cette ville, le premier mardi de chaque mois, sous la direction d'un pasteur vraiment évangélique : le jeune *Wurtz* manqua rarement d'y assister. Afin d'en obtenir la permission, il fit de son mieux pour gagner l'affection de sa bonne mère; et dans sa plus haute vieillesse, il se rappelait encore avec joie et reconnaissance combien avaient été bénies pour lui ces réunions de prières. A l'école, il paraît avoir acquis les connaissances les plus indispensables à un artisan chrétien, celles qu'il faut pour lire les Saintes-Écritures et pour dresser

un mémoire. Mais pour être peu étendues, ses connaissances n'en furent pas moins solides, et il en fit le meilleur usage.

Plus tard, il apprit le métier de menuisier, et parvenu au terme de son apprentissage, il résolut de parcourir plusieurs contrées de l'Allemagne. Au milieu même des séductions les plus puissantes, il n'oublia jamais cette leçon salutaire que Tobie donne à son fils quittant la maison paternelle : « Mon fils, qu'il te souvienne en tout temps du Seigneur notre Dieu, et garde-toi de pécher et de transgresser ses commandements (Tob., IV, 6). » Comme il se conduisit dans la vérité, il prospéra dans ses œuvres, au point d'être non-seulement à l'abri du besoin, mais encore à même de pouvoir envoyer des secours nombreux à sa pauvre mère aveugle, qu'à son départ il avait eu le soin de faire admettre à l'hôpital. Une autre preuve de l'assistance divine lui fut donnée à cette époque. Guidé par la main maternelle, il avait supporté sans découragement la rude épreuve de l'indigence. L'apprentissage de son état avait été pour lui une occupation très-agréable. Arrivé en pays étranger, le Seigneur le plaça dans une école plus difficile, celle où l'on s'exerce à souffrir outrages et railleries pour l'amour de Jésus. Tel qui se confiait en lui-même de pouvoir mourir pour le Sauveur, s'est souvent enfui de cette école. Mais *Wurtz* y persévéra, et pour prix de sa fidélité, il obtint la grâce de réveiller plus d'un pécheur endurci, et de ramener dans la voie du salut plusieurs de ses compagnons d'ouvrage.

Après neuf années d'absence, il revint dans sa ville natale, où longtemps encore il gagna sa vie comme simple ouvrier. Là aussi, il eut le bonheur de trouver des amis chrétiens, qui s'empressaient le dimanche, après avoir assisté au service public, de se réunir chez ce digne serviteur de Dieu, pour louer le Seigneur et pour s'édifier entre eux, conformément au précepte de saint Paul (Coloss., III, 16).

Ce n'est qu'en 1791 qu'il acheta la maîtrise, et qu'il se mit à travailler pour son propre compte. Dans cette nouvelle position, il fit preuve non-seulement d'une aptitude qui lui valut une pratique nombreuse, mais aussi d'un degré de probité qui peut servir de modèle même aux chrétiens les plus conscien-

cieux. Il avait souvent eu l'occasion de se convaincre que « ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piège, et en plusieurs désirs fous et nuisibles, qui plongent les hommes dans le malheur et dans la perdition (1 Tim., VI, 9). » Pour ne point faire par lui-même la triste expérience de cette vérité, il ne manqua *jamais*, avant de dresser un mémoire, de se jeter à genoux pour demander au Seigneur de ne point permettre qu'il vendit trop cher son ouvrage. En un pareil homme devait s'accomplir cette parole du roi-prophète : « Ceux qui sont intègres ne seront point confus au mauvais temps ; ils seront rassasiés au temps de la famine (Ps., XXXVII, 19). » M. *Wurtz* s'établit d'abord dans une des rues les plus désertes de Strasbourg. Pour n'avoir pas mieux choisi, ses amis le taxèrent d'imprudence. « Assurément, lui dirent-ils, dans ce quartier vous n'aurez jamais de pratiques. » Mais les chalands lui arrivèrent des points de la ville même les plus éloignés, et bientôt il ne put plus, à lui seul, satisfaire aux demandes nombreuses qui lui étaient adressées. S'il se trouvait parfois embarrassé, les secours ne se faisaient pas longtemps attendre. Un jour que, livré à de sombres réflexions, il était allé se promener ; un passant, qu'il ne connaissait point, un honnête jardinier-cultivateur s'aperçut de sa tristesse, et lui dit : « Eh bien ! mon brave homme, quel chagrin avez-vous ? » — « Hélas ! mon cher, répondit *Wurtz*, je suis menuisier, et je n'ai ni bois ni argent ! » — « Oh ! si ce n'est que cela, reprit l'autre, je vous fournirai la somme nécessaire ; vous me la rembourserez quand vous le pourrez ; et si vous ne le pouvez pas, j'ai le plaisir de vous en faire cadeau ! »

Pour éviter les dangers de la richesse, il rejeta plusieurs propositions de mariage, qu'un homme du monde aurait prises pour très-avantageuses. Il eût peut-être accepté la dernière, sans des circonstances imprévues qui vinrent l'en empêcher. Mais le Seigneur, dans sa sagesse, avait d'autres vues sur son fidèle serviteur. M. *Wurtz* fit bientôt la connaissance de M^{lle} Suzanne-Catherine *Bruckert*, orpheline très-pauvre, mais douée d'un caractère éminemment chrétien et d'autres bonnes qualités. Il n'en fallut pas davantage pour disposer *Wurtz* à voir en elle la personne que Dieu lui avait destinée. Cependant

il désira connaître plus exactement, à cet égard, la volonté divine. Il pria beaucoup, pour être éclairé sur le choix qu'il était sur le point de faire, et dès qu'il crut avoir l'assentiment du Seigneur, sa résolution fut prise : en 1792 il s'unit avec M^{lle} *Bruchert*. Les deux époux s'avancèrent réciproquement dans la voie du salut; et ce mariage, richement béni sous tous les rapports, dura jusque dans l'été de 1824, où M^{me} *Wurtz* devança son mari dans les demeures célestes.

Si l'on considère l'œuvre que ces personnes étaient appelées à réaliser, il est impossible de méconnaître dans leur union les voies de la Providence. C'est des peines et des souffrances mêmes, par lesquelles il a été tenté et éprouvé, que Jésus-Christ tire la vertu et la force de secourir ceux qui sont aussi tentés (Hébr., II, 18). Ces deux orphelins connaissaient de même, par leur propre expérience, les besoins des enfants délaissés. Aussi, nous devons le dire, l'intention d'appliquer sa fortune à une œuvre de bienfaisance chrétienne, n'appartenait point exclusivement à M. *Wurtz*; sa femme la partageait, et elle eût, sans aucun doute, accordé tous ses suffrages à la manière dont, après sa mort, leur projet fut mis à exécution.

Au commencement de 1825, M. *Wurtz* eut connaissance du projet d'établissement pour l'éducation d'enfants pauvres, qu'avaient formé les quelques amis dont nous avons parlé plus haut. Il les fit inviter à venir le voir. « Mes chers amis, leur dit-il, j'ai été moi-même un enfant pauvre, et j'ai cherché ma femme à la maison des orphelins. A l'époque de notre mariage, nous n'avions pas la moindre fortune; mais le Seigneur nous a bénis au point que je possède aujourd'hui un petit capital et la maison que j'habite (quai de la Bruche, 5). Ce bien terrestre n'est point ma propriété; c'est un talent que m'a prêté le Seigneur, et je dois le lui rendre avec usure. Sans pouvoir jamais tomber d'accord avec nous mêmes, ma femme et moi, nous avons réfléchi longtemps à l'emploi que nous en ferions. Mais aujourd'hui, j'en ai la certitude, je dois l'affecter à votre entreprise. » Ainsi M. *Wurtz* leur promit une somme de 4000 francs, et mit à leur disposition son atelier, pour y ouvrir une école. Son grand âge et ses infirmités l'ayant empêché, depuis huit ans, de se livrer à son métier, il

avait loué son atelier. Mais en septembre 1824 le bail lui avait été dénoncé, et durant plus de six mois il fit en vain annoncer, dans les feuilles publiques, qu'il était à louer: aucun locataire ne se présenta. Ce fut pour lui un motif de croire que le Seigneur avait disposé autrement de ce local. Cependant à peine l'eut-il accordé pour un asile d'enfants pauvres, qu'il fut assailli de demandes en location. C'était trop tard; il avait reconnu la volonté de Dieu: il lui resta fidèle.

De leur côté, les auteurs du projet recevaient encore divers autres encouragements. Un estimable campagnard demandait des détails sur le plan qu'on avait formé, et promettait de le seconder de tous ses moyens. Un autre ami de l'humanité promettait une somme de 1000 francs. Une bienfaitrice anonyme avait consacré à l'œuvre projetée, une tabatière d'argent, sur laquelle était figuré Moïse sauvé des eaux, emblème des enfants abandonnés, qu'une main secourable vient arracher à la perdition, et Jésus-Christ, l'ami des enfants, Jésus-Christ, parlant à la Samaritaine, de l'eau vive qui jaillit en vie éternelle.

Tous ces dons, toutes ces promesses arrivaient sans la moindre provocation. Encouragés d'une manière si éminemment providentielle, les fondateurs achevèrent de bien préciser leur but, et ils résolurent de former un *Établissement protestant pour l'éducation d'enfants pauvres des deux sexes*. Cette institution, où l'on se proposait, avant tout, de faire régner l'esprit évangélique et la vie de famille, l'amour de l'ordre et l'habitude du travail, devait offrir aux élèves: 1° Une école primaire à l'instar des écoles paroissiales des églises protestantes de Strasbourg; 2° une école d'industrie; 3° une école d'agriculture; 4° le logement, le vêtement, la nourriture, etc.

Les auteurs du projet s'empressèrent de le soumettre à l'approbation des autorités compétentes, qui l'accueillirent avec un vif intérêt. Ils cherchèrent des souscripteurs, et dès que ceux-ci furent assez nombreux, on élut un comité définitif, composé de MM. *Herrenschneider*, professeur à la faculté des sciences et au séminaire protestant, membre honoraire; *Krafft*, supérieur du pensionnat théologique attaché au

séminaire protestant; *Lung* et *Doldé*, propriétaires, et *Jundt*, ministre du Saint-Évangile. Le comité s'adjoignit comme membres correspondants : MM. *Legrand* père et fils, propriétaires et fabricants à Fouday, au Ban-de-la-Roche. Il fit alors un appel au public, et ouvrit deux souscriptions, l'une pour les dons annuels, l'autre pour les offrandes que l'on ne s'engageait point à renouveler.

L'école fut ouverte avec douze enfants, dans la maison de M. *Wurtz*, au mois de juin 1825. C'était un spectacle édifiant que de voir le respectable vieillard, tantôt devenant enfant pour élever ces enfants, à la parfaite stature de Christ; tantôt leur parlant avec autorité de la mort, du jugement et de l'éternité.

Toutefois, l'œuvre n'était que commencée. On sentit bientôt qu'un peu d'instruction élémentaire, avec le déjeuner et le goûter qu'offrait aux élèves le vénérable *Wurtz*, ne suffirait guère aux besoins de ces enfants délaissés. Pour les retirer de la misère, et travailler avec succès à leur développement moral et religieux, il était indispensable de leur donner une éducation plus complète, et de leur ouvrir à cet effet un asile hors de l'enceinte de la ville. Au moyen d'un don de 1000 fr., d'un emprunt de 8000 fr., à 3 pour cent, et avec la perspective d'obtenir les 4000 fr. qu'avait promis M. *Wurtz*, le comité fit l'acquisition d'un local au Neuhof, et les enfants, au nombre de seize, y entrèrent le 6 octobre 1825.

Cette mesure n'obtint pas d'abord pleinement l'approbation du bon vieillard. Ne pouvant se former une idée bien claire d'une pareille institution, il ne voyait pas la nécessité de ce changement; mais bientôt il partagea l'avis du comité. A peine ses chers enfants eurent-ils quitté sa maison, qu'il manifesta le désir de les suivre, pour terminer au milieu d'eux sa carrière terrestre.

Déjà il avait fait ses préparatifs de départ, lorsqu'un soir, vers la mi-octobre, on annonce au comité que M. *Wurtz* vient de tomber dangereusement malade, et que, selon toute apparence, il mourra dans la nuit même. Ses amis accourent et font appeler le médecin, qui, à la vue du malade, dit en secouant tristement la tête: «Ce bon M. *Wurtz* est tout près de s'éteindre;

l'agonie a commencé.» Cependant il lui prête les secours de l'art. Le lendemain matin on envoie demander des nouvelles du malade, et l'on s'attend à celle de sa mort. Mais le commissionnaire revient en disant : « M. *Wurtz* vous souhaite le bonjour; il vous remercie de votre attention, et vous fait dire qu'il est entièrement rétabli. » Une heure après, le président du comité va le voir. A peine M. *Wurtz* l'aperçoit-il, qu'il s'écrie : « Et voici, nous vivons ! » Il désapprouve que l'on ait fait appeler un homme de l'art, tandis que le Seigneur a dit : « Je suis l'Éternel qui te guérit (Deut., XV, 26), » et il ajoute, en blâmant l'inquiétude de ses amis : « Moi, je le savais bien, je ne mourrai pas avant que l'établissement se trouve en bon ordre. »

Alors il verse entre les mains du comité les 4000 fr. qu'il avait promis, vend sa maison, fait différents dons à la société biblique, à plusieurs particuliers et aux pauvres de la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, et vole dans les bras de sa famille adoptive, le 1^{er} octobre 1825.

Il est difficile de dire, de lui ou des enfants, se réjouissait le plus de cette réunion. L'établissement eut le bonheur de le posséder encore près de trois années, et son séjour y fut riche en bénédiction pour les chefs et pour les élèves. Les enfants apprenaient de lui à prier du cœur. Il parlait à Dieu, à son Sauveur, comme à son plus intime ami; et tout, jusqu'à la moindre chose, lui fournissait un sujet de prière. Ils apprenaient de lui à faire tout, soit par paroles ou par œuvres, au nom du Seigneur Jésus, à rendre grâces par lui à Dieu notre père, et à être reconnaissants envers leurs bienfaiteurs. Sa plus chère occupation était de louer la miséricorde divine; et le moindre service que lui rendaient les hommes, lors même qu'il pouvait l'exiger de plein droit, il se plaisait à n'y voir qu'un effet de la charité chrétienne. Amenait-on des voitures chargées des dons d'une commune lointaine, il versait des torrents de larmes, et serrait la main aux braves voituriers. Ceux-ci, vivement émus, à l'aspect de ce vieillard, le prenaient pour un pauvre malheureux participant aux bienfaits de la maison, et ne revenaient qu'avec peine de leur surprise, lorsqu'on leur disait que cet homme était le fondateur principal de l'établissement. Enfin, les enfants ap-

prenaient de lui à souffrir en chrétiens, à se persuader que les souffrances du temps présent ne sont point en proportion avec la gloire à venir, qui doit être manifestée en nous; car, malgré le fardeau de sa vieillesse, malgré ses nombreuses infirmités, pourvu qu'il ne fût pas alité ou accablé de douleurs, le cher *Wurtz* ne cessait de louer Dieu, pour ce qu'il appelait sa précieuse santé.

Vivifiée par la présence du bon vieillard, forte de l'appui et de la bénédiction du Seigneur, l'institution du Neuhof prospéra dès la première année de son existence, et au printemps de 1826 elle offrait déjà à vingt-quatre enfants délaissés, le logement, le vêtement et la nourriture, avec du travail, l'instruction et l'éducation chrétienne. Un grand nombre de Strasbourgeois et d'habitants de l'intérieur, de Français et d'étrangers, donnèrent des marques de leur intérêt à l'établissement naissant. En sa faveur, la Société de la morale chrétienne ouvrit une souscription; la Société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire envoya des livres et des instruments pour le dessin linéaire; la Société biblique protestante de Paris fit un envoi très-considérable de livres saints; les deux Consistoires protestants de la capitale, manifestèrent le plus vif intérêt pour l'institution, et une liste de souscription fut ouverte, à la diligence de plusieurs d'entre eux, parmi les fidèles de leurs églises; le Consistoire de la Confession d'Augsbourg à Paris commença dès lors à envoyer des enfants pauvres au Neuhof, et à fournir une subvention en faveur de ses élèves, comme il le fait encore aujourd'hui. Plusieurs ouvrages périodiques, tels que le Journal de l'Éducation, le Journal de la Société de Morale chrétienne, la Revue encyclopédique, le Journal des Prisons, les Archives du Christianisme, le Bulletin de la Société biblique, la Revue protestante, recommandèrent l'établissement du Neuhof à la libéralité du public français. Même en Angleterre, des hommes vénérables par leur caractère et leurs fonctions, cherchèrent à lui procurer des amis. De leur côté, les autorités civiles et académiques l'honorèrent de leur protection; l'administration des hospices permit aux élèves de participer aux bienfaits qu'elle accorde à de nombreux malades indigents. Mais, il faut le dire, c'est surtout le public

de Strasbourg et des environs, y compris le Ban-de-la-Roche, qui, dès l'origine, lui a témoigné, d'une manière non interrompue, la plus active bienveillance. L'utilité de l'institution était si bien sentie dès la fin de la première année, que quatre-vingts enfants pauvres se présentaient pour y être admis, et, jusqu'à ce jour, le registre des présentations renferme constamment les noms de trente à quarante petits malheureux, qui aspirent à y être reçus.

Compatissant à la misère de cette multitude d'enfants délaissés qui sollicitaient l'admission, le comité désira vivement, dès le printemps de 1826, de pouvoir agrandir le local de l'établissement, et d'augmenter le nombre des élèves. Mais, quoique la réalisation de ce désir ne parût pas impraticable, l'administration crut, par prudence, devoir attendre des indications providentielles, et la deuxième année se passa sans aucun changement notable dans la maison. L'institution conserva le même nombre d'élèves, et, renfermée dans ses limites étroites, elle se consolida par un effet de la grâce divine. L'école dans laquelle la plupart des enfants avaient commencé par apprendre l'alphabet, s'organisa peu à peu sur un meilleur pied, et l'on y enseigna dès lors la lecture, l'écriture, le calcul, la grammaire, des notions d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de physique et de dessin linéaire. Les enfants les plus âgés furent mis en état de servir de moniteurs, et tout fut préparé pour pouvoir commencer bientôt un cours d'enseignement mutuel. L'instruction religieuse et le culte domestique continuèrent à être chaque jour l'objet d'une sollicitude spéciale, et les enfants fréquentèrent, dès l'origine, comme ils le font encore aujourd'hui, le service religieux du dimanche, dans une église protestante de Strasbourg. Sept heures d'instruction et six heures de travail manuel, remplissaient le temps des élèves que l'on cherchait à occuper de vannerie, de tableterie, de menuiserie, d'épinglerie, de cartonnage, de rubannerie, de soins domestiques, de travaux agricoles. Un des surveillants, qui était tailleur, enseignait sa profession aux enfants qui paraissaient y être propres, et un cordonnier venait les exercer dans la sienne, lorsque les besoins de la maison réclamaient son service.

Cependant le comité ne perdait pas de vue son projet de bâtisse, et, dès que les indications lui semblèrent favorables, il mit la main à l'ouvrage. Le vénérable *Wurtz*, après avoir donné en 1825 une somme de 4000 fr. pour cette entreprise, accorda un nouveau secours de 6700 fr., qu'il destina, d'une manière expresse, à la construction du nouveau local. On dressa le plan de l'édifice, dont les proportions furent calculées pour recevoir de quatre-vingts à cent élèves, et, afin de ne point tenter Dieu, on résolut de n'avancer, dans la construction, qu'au fur et à mesure que la Providence donnerait les moyens d'aller en avant. On crut devoir, jusqu'au remboursement total des 8000 fr. empruntés en 1825, n'affecter à la bâtisse que les sommes qui y seraient expressément destinées par les donateurs, et non le produit de la souscription, et l'on en fit part au public.

C'est au mois de mai 1827 qu'on posa la première pierre du nouveau bâtiment, qui, au moment où nous écrivons, n'est point encore complètement achevé. Dans une cavité pratiquée à cet effet dans la pierre, fut déposée, par les mains de M. le baron de *Türkheim* père, alors président du Consistoire général et du Directoire des Églises de la Confession d'Augsbourg, une plaque en cuivre, avec cette inscription : *Établissement évangélique pour l'éducation d'enfants pauvres, bâti sur le fondement des Apôtres et des Prophètes, Jésus-Christ, lui-même, étant la pierre principale de l'angle, sur qui tout l'édifice posé et lié dans toutes ses parties, s'élève pour être un temple consacré au Seigneur.*

Des personnes de tout âge et de tout état, concoururent, avec un industrieux empressement, à encourager l'entreprise. Les communes rurales des environs firent de riches dons en nature, amenèrent des pierres, fournirent des voitures : l'on vit paraître plusieurs publications au profit de l'œuvre, et les dons pécuniaires furent abondants. Ces riches secours furent provoqués en partie par le zèle de plusieurs pasteurs des deux confessions évangéliques, de MM. les maires et autres fonctionnaires publics de l'Alsace.

A deux années de prospérité et de joie, devait succéder une époque d'épreuves, de tribulations, de ferventes prières, non

point sous le rapport des embarras pécuniaires, ou des obstacles suscités au dehors, mais à cause des menées de l'ennemi des âmes dans l'intérieur même de l'établissement. Les membres du comité se trouvèrent dans la nécessité pénible de remplacer, en septembre 1827, tous les employés de la maison. C'est alors qu'un ami, professeur à l'école normale de Beuggen (grand-duché de Bade), et une dame qui, dès l'origine, n'a cessé de donner à nos enfants pauvres des marques d'un vif intérêt, voulurent bien, pendant quelques mois, se charger du soin de la maison. Enfin, après cinq mois de recherches, plusieurs voyages et une correspondance étendue, le comité parvint à trouver, dans le Wurtemberg, dans la personne de M. Chrétien *Elsasser*, un homme capable de prendre la direction de l'établissement du Neuhof. M. *Elsasser* et sa femme, qui l'un et l'autre avaient acquis de l'expérience dans d'autres institutions du même genre, entrèrent en fonctions après un essai provisoire, et, grâce au Seigneur, cette troisième année ne fut pas sans bénédictions.

Les travaux agricoles furent augmentés par l'achat de deux arpents de terre contigus à la maison; quelques nouvelles occupations manuelles furent accidentellement introduites, et, ce qui est plus précieux, les élèves donnèrent en général, de la satisfaction, sous le rapport moral et religieux. L'un d'entre eux fut mis en apprentissage; un autre mourut, après avoir reçu, selon toute espérance, des impressions chrétiennes propres à le rendre sage à salut; trois nouveaux élèves furent admis, ce qui en porta le nombre à vingt-six; et l'on vit figurer sur la liste les noms de cent dix-sept enfants sollicitant l'admission.

A l'aspect de cette affluence, qui n'aurait pas éprouvé un vif désir de pouvoir, dans le plus bref délai, rendre habitable l'édifice nouveau? Toutefois, les quatre murs et la charpenterie de l'intérieur du rez-de-chaussée, étaient seuls achevés au printemps de 1828.

C'est le 23 juin de cette même année, que le vénérable M. *Wurtz* passa à une meilleure vie. Il n'avait cessé d'augmenter ses bienfaits envers l'établissement. On lui avait demandé, lors de l'installation de M. *Elsasser*, son opinion sur

ce nouveau directeur : « C'est-là, répondit-il, c'est-là, ce me semble, l'homme que j'ai prié le Seigneur de nous envoyer. » Il mourut après une maladie très-courte, à l'instant même où l'on attendait l'arrivée de M^{me} *Elsasser*, et où, par conséquent, l'on pouvait dire pour la première fois que l'organisation de l'établissement était terminée. Sa dernière parole fut : « Dieu soit béni ! »

Afin de perpétuer parmi nos élèves le souvenir de leur bienfaiteur, sa dépouille mortelle fut déposée dans le jardin de l'institut. Un saule pleureur répand son ombre sur sa tombe, que l'amour filial a garnie de fleurs, et à l'extrémité de laquelle est placé un monument en pierre, très-simple, mais bien travaillé. On lit sur ce monument les inscriptions suivantes :

Première face. « PHILIPPE-JACQUES WURTZ, fondateur principal de l'établissement pour l'éducation d'enfants pauvres au Neu-hof, né le 19 octobre 1745, décédé le 23 juin 1828. »

Deuxième face. « PAROLES DU DÉFUNT EN 1825 : *Ce bien terrestre n'est point ma propriété; c'est un talent que m'a prêté le Seigneur, et je dois le lui rendre avec usure; je le lui rendrai, en le transmettant à ces plus petits de ses frères.* »

Troisième face. « PAROLES DU SEIGNEUR : *O bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton Seigneur.* »

Quatrième face. « SENTIMENT DES ENFANTS : *Dieu, tu as délivré mon âme de la mort; tu as gardé mes pieds de broncher, afin que je marche devant Dieu en la lumière des vivants (Ps., LVI, 14).* »

Grâces au Seigneur, si la mort du vénérable vieillard fut pour la maison un sujet de larmes, la bénédiction céleste dont il avait été un instrument si puissant, ne se retira point de dessus l'établissement. La quatrième année de son existence n'offrit pas moins de preuves de cette bénédiction que les précédentes, soit sous le rapport temporel, soit sous le point de vue spirituel. La construction du nouvel édifice ne fut point continuée; mais on acheva de rembourser, avec l'aide de Dieu, l'emprunt contracté en 1825, de sorte qu'au printemps de 1829 on ne devait plus rien à personne, si ce

n'est de la reconnaissance et de l'amour. Le comité résolut avec confiance de reprendre les travaux pendant l'été, et prit un engagement de 8000 fr. pour la construction de deux étages et du toit, s'appuyant sur cette promesse de l'Écriture: «L'Éternel en a pour l'en donner beaucoup plus (2 Chron., XXV, 9).» Il eut bientôt un gage de la réalisation de cette promesse dans le don de 1000 fr. que fit à l'établissement une personne amie, en affectant spécialement cette somme à la continuation des constructions commencées.

Déjà l'année précédente, on avait songé à congédier les plus âgés des élèves, pour les placer, les uns comme apprentis, les autres comme servantes. Le comité invita les personnes qui voudraient adopter un de ces enfants, à vouloir bien se présenter chez un membre de l'administration; mais personne ne se présenta. On remit donc d'une année le placement de ces enfants, ainsi que leur première communion. Pour cette fois on n'en parla à qui que ce fût. Mais, par une direction de la Providence, il parvint au comité précisément autant de demandes qu'il y avait d'enfants à placer.

« Cette première année de notre séjour au NeuhoF, écrivait alors M. *Elsässer*, nous avons, ma femme et moi, acquis la certitude bien rassurante, que notre établissement est l'objet de la bienveillance divine. Une expérience fréquente et variée nous a convaincus que cette maison, qui a pour but de sauver des enfants délaissés, des âmes immortelles, de sanctifier le nom de Dieu, et d'étendre le royaume de Jésus-Christ, est placée sous la protection spéciale du Seigneur. Nous l'avons vu souvent, nous l'avons vu tous les jours; il daigne exaucer la prière des pauvres, écouter les soupirs des misérables, et faire infiniment plus que tout ce qu'ils demandent ou qu'ils pensent. Durant toute l'année, quels qu'aient été nos besoins ou nos embarras, le Seigneur ne nous a jamais laissés sans conseil, sans consolation, sans secours; son bras puissant nous a toujours protégés. Malgré notre inhabileté et toutes nos faiblesses, que nous ne pouvons ni ne voulons cacher à personne, le Dieu fidèle et miséricordieux n'a pas laissé sans fruit notre ouvrage. Plus d'une fois, par sa parole et par son esprit, il a sensiblement opéré

sur le cœur de nos enfants. Quant à leur développement intellectuel, nous nous en rapportons à l'avis des personnes qui les ont examinés à différentes reprises. Si, d'un côté, Dieu nous a donné des preuves bien réjouissantes de sa grâce et de son amour, de l'autre nous avons eu souvent à subir les attaques de l'ennemi. Mais l'Éternel, notre Sauveur, nous a toujours secourus à point nommé. Quant aux besoins physiques, nous avons reçu tous les matins, de la main de Dieu, ce qui nous était nécessaire. Nous espérons aussi fermement, qu'à l'avenir notre bon Dieu, qui est le père des pauvres et des orphelins, ne cessera de réveiller des âmes charitables pour assister ces pauvres enfants dans leur pèlerinage vers la terre promise. Enfin, nous avons reconnu tous les jours combien il est indispensable qu'une parfaite harmonie de principes, de sentiments et d'efforts règne parmi toutes les personnes appelées à travailler ensemble dans un asile, si elles ne veulent pas manquer le but charitable que Dieu leur propose.»

Pendant la cinquième année, de 1829 à 1830, le comité ne prit aucune mesure importante. On introduisit des améliorations partielles dans l'enseignement; on plaça quelques-uns de nos élèves les plus anciens, qui furent remplacés par d'autres en nombre égal; et l'on continua les travaux de construction repris l'année précédente. Au rez-de-chaussée furent ajoutés deux étages, dont on mit sous toit les quatre murs avec la charpente. A l'occasion de cette entreprise, le Seigneur nous donna des preuves nombreuses de son assistance toute particulière. Tous les travaux, souvent très-périlleux, furent terminés sans accident. Le comité s'était engagé envers les architectes, pour un total de 8000 fr., à une époque où il pouvait à peine disposer de la moitié de cette somme. Le terme était de six mois. La quête annuelle allait commencer; on avait tout lieu d'en espérer un produit assez considérable, et cet espoir ne fut point déçu. Toutefois le Seigneur trouva bon d'éprouver ses enfants, pour voir s'ils sauraient espérer contre toute espérance (Rom., IV, 18). Le jour d'échéance était arrivé; c'était le 1^{er} octobre. Il manquait encore une somme de 1800 fr. Quelques membres de l'administration en firent l'avance. Mais la quête étant finie,

on s'aperçut qu'elle suffirait à peine pour le service de l'année. L'hiver approchait avec toutes ses calamités, et l'on avait, humainement parlant, à prévoir plutôt un déficit que des ressources suffisantes. Mais voilà qu'un soir, deux jeunes amis vinrent trouver un membre du comité et lui dirent : « Feu notre grand'tante a légué à chacun de nous une somme de 500 fr. Mais le bon Dieu nous a fait subsister jusqu'à ce jour sans cet argent, et nous aurions plus de plaisir à l'offrir à vos enfants pauvres qu'à le garder. » En même temps, les co-héritiers de ces deux amis firent à l'établissement du Neuhof, en souvenir de la même défunte, un don de 100 fr. Les avances furent remboursées, et le comité eut ainsi une nouvelle preuve que le Seigneur peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons ou que nous pensons.

Grâces à Dieu, malgré la rigueur de l'hiver, la maison n'eut point à souffrir du besoin; et quoique la collecte fût inférieure à celle des années précédentes, le déficit qui restait après la clôture du compte annuel disparut par les soins généreux d'un ami anonyme, qui gratifia l'établissement d'une somme de 2000 fr.

La sixième année, de 1830 à 1831, fut marquée par la continuation des travaux dans l'intérieur du rez-de-chaussée du nouveau bâtiment; par l'augmentation des travaux agricoles; par quelques changements importants dans le personnel de la maison, et par l'augmentation du nombre des élèves, qui de vingt-six fut porté à trente-deux. M. *Elsässer*, avec sa famille, quitta la maison au mois de mai 1831, et retourna dans son pays, où l'accompagnèrent la reconnaissance et les vœux du comité et des élèves. Une petite-fille du respectable pasteur *Oberlin*, M^{lle} *Wolf*, qui était entrée depuis peu dans la maison, pour seconder M^{me} *Elsässer*, se chargea de la surveillance maternelle des enfants et du soin du ménage, après le départ de cette dernière, et le comité se mit en devoir de trouver un homme capable, pour remplacer M. *Elsässer* lui-même.

Après plusieurs mois de recherches, le comité crut avoir rencontré un homme digne de sa confiance, dans M. *Henri Ballhaus*, de Minden, en Westphalie, élevé par le respectable

Zeller, à l'école normale de Beuggen. Plus tard, il s'était attaché pendant quelque temps à l'asile, pour des enfants délaissés, fondé à Düsseldorf près de Düsseldorf, par M. le comte Adolphe de la Recke, de Vollmarstein, et avait ensuite rempli la place d'instituteur dans une école de fabrique à Nimègue. Il entra dans notre établissement en 1831, épousa depuis, au commencement de 1835, M^{lle} *Wolf*, et l'un et l'autre continuent, au moment où nous écrivons, à donner leurs soins à nos enfants pauvres, auxquels ils tiennent lieu de père et de mère.

Dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre le départ de M. *Elsasser* et l'arrivée de M. *Ballhaus*, l'instruction des enfants eut nécessairement à souffrir; mais les élèves furent d'autant mieux exercés aux travaux champêtres et domestiques, en sorte que leur développement physique y gagna, sans toutefois que leur développement intellectuel en souffrit beaucoup. Il n'en fut pas de même de l'état de leur cœur. D'une part l'absence du directeur, de l'autre l'esprit de rébellion qui agissait dans les enfants, firent paraître dans plusieurs élèves du Neuhof, une insensibilité et une insubordination qui affecta douloureusement les membres de l'administration. Le même phénomène se fit remarquer, à la même époque (en 1831), dans tous les asiles d'enfants pauvres, à nous connus, et dans plusieurs autres établissements dirigés d'après l'esprit de l'Évangile. Mais, Dieu soit loué! cet esprit de ténèbres fut terrassé dans l'institution du Neuhof, par les armes victorieuses du Seigneur, et les cœurs touchés se rangèrent de nouveau sous la discipline chrétienne.

D'un autre côté, les administrateurs de l'établissement eurent aussi la satisfaction de voir, par la conduite de plusieurs de leurs anciens élèves, qui d'abord s'étaient écartés de la bonne voie, que leur séjour dans cette maison ne leur avait pas été inutile, et qu'en eux, comme en beaucoup d'autres, s'était réalisée cette promesse de Dieu : « Comme la pluie et la neige descendent des cieux et n'y retournent plus, mais arrosent la terre et la font produire et germer, tellement qu'elle donne la semence au semeur et le pain à celui qui mange; ainsi ma parole ne retournera point à moi

sans effet ; mais elle fera tout ce en quoi j'aurai pris plaisir, et prospérera dans les choses pour lesquelles je l'aurai envoyée (Es., LV).»

Cette promesse vient de nouveau nous rassurer toutes les fois que nous sommes tentés de nous laisser aller au découragement, en voyant combien il est facile à l'ennemi de semer de l'ivraie parmi le bon grain. Qu'elle serve aussi à encourager les bienfaiteurs de nos enfants pauvres, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils feront pour le moindre de ces petits ne sera pas perdu.

Pendant cette septième année, de 1831 à 1832, un don considérable de 3711 francs 50 centimes, destiné à l'établissement, par une dame peu de temps avant sa mort, engagea le comité à continuer les travaux d'appropriation du rez-de-chaussée du nouveau bâtiment. Cette partie de l'édifice fut rendue habitable, et l'on y transféra l'école et le dortoir des garçons. L'augmentation du nombre des élèves et la cherté des pommes de terre firent sentir le besoin de louer quelques nouveaux fonds et d'augmenter les travaux d'agriculture. Vers la fin de l'automne, lorsque déjà les pommes de terre coûtaient le double du prix ordinaire, l'administration du Neuhof reconnut l'urgence de faire un achat considérable de ces denrées, avant que les prix ne haussassent encore davantage. Des cultivateurs qui en avaient encore jusqu'à trois cents sacs, déclarèrent qu'ils n'en vendraient pas, avant que le sac vint à 10 fr. Que Dieu leur pardonne, ainsi qu'à tous ceux qui agissent de même en temps de disette ! Ils feraient bien de prendre à cœur ce passage des Proverbes (XI, 26) : « Le peuple maudira celui qui retient le froment (en général les denrées de première nécessité) ; mais la bénédiction reposera sur celui qui le débite. » Dans des circonstances si pénibles, le comité fut vivement touché de l'intérêt sincère que mirent plusieurs particuliers et plusieurs communes, à venir au secours de la maison. On vit arriver au Neuhof, de plusieurs contrées du département, des provisions en nature assez abondantes pour couvrir tous les besoins.

« Votre cri de détresse, écrivait un pasteur, m'a fort inquiété, surtout lorsque je pensais à la misère qui règne dans ma paroisse. A peine osais-je tenter d'en donner connaissance

le dimanche suivant à mes paroissiens. Mais ayant jeté un coup d'œil sur l'Épître aux Galates (IV, 21-31), qui devait servir de texte à mon sermon, j'y vis bientôt mon sujet principal : « Vous êtes les enfants de la promesse. » Alors je ne balançai plus un instant, et, avec l'assistance de Dieu, je réussis au delà de toute attente. J'invitai les enfants qui avaient le bonheur de vivre auprès de leurs parents, à ne pas souffrir que d'autres enfants, qui devaient aussi bien qu'eux participer à la promesse, en perdissent le fruit, et devinssent la proie du vice, de l'impiété et de l'enfer; je les engageai à se rendre auprès de leurs parents, les interprètes de ces enfants malheureux, et à les prier de veiller à l'avenir à la conservation et au maintien du précieux établissement du Neuhof. Je trouvai de suite quelques anciens d'Église et quelques notables des communes disposés à favoriser de tout leur pouvoir cette œuvre vraiment chrétienne par leurs propres démarches et en faisant eux-mêmes des collectes. Hier matin, j'avais déjà reçu, par leurs soins généreux, dix sacs de pommes de terre et quatre setiers de pois et de haricots. A peine aurais-je cru qu'on eût chez nous d'aussi grandes provisions.

« Je rouvre cette lettre pour vous dire encore que je viens de recevoir ce soir, de mes paroissiens, six sacs de pommes de terre; ce qui fait en tout seize sacs. »

Que Dieu bénisse et récompense le pasteur et le troupeau, les enfants qui ont intercédé et les parents qui ont secouru au nom du Seigneur !

Grâce à tous les secours qui parvinrent alors au comité de différents points, l'embarras pécuniaire dont il était menacé ne s'éleva pas aussi haut qu'on aurait pu le craindre, vu la cherté des vivres et les travaux de construction auxquels on avait donné suite. Comme le don de 3711 fr. 50 cent. mentionné plus haut n'arrivait que par livraisons partielles, on fut obligé de contracter une dette de 1000 fr., et cette somme fut avancée sans intérêt par un membre de l'administration.

C'est ainsi que le Seigneur a toujours secouru à propos l'établissement, tantôt par de grands, tantôt par de petits moyens. Qu'il soit béni de tous ses bienfaits, et qu'il bénisse

tous les soutiens de l'œuvre, de quelque manière qu'ils aient payé leur tribut !

Depuis le printemps de 1832 jusqu'à l'été de 1834, nous n'avons rien à signaler de particulier dans la marche de l'établissement du Neuhof, qui, pendant cette période, comme pendant les précédentes, eut ses joies et ses peines, ses espérances et ses craintes. Le rapport annuel de 1832, constatait dans l'état de la caisse un passif total de près de 4000 fr. Sans s'effrayer de ce déficit, le comité disait au public, par l'organe de son rapporteur : « Un de nos amis ne peut voir prospérer un établissement de bienfaisance, ou quelque autre institution tendant à accélérer la venue du règne de Dieu, sans répéter qu'il ne lui manque plus que des *dettes* pour le faire prospérer encore davantage. Les dettes (pense-t-il) servent à maintenir dans des sentiments d'humilité les directeurs de semblables établissements, et c'est à l'homme humble que le Seigneur accorde sa grâce. Les dettes nous portent à élever nos regards vers le ciel; elles nous excitent à une économie d'autant plus calculée et plus soutenue; enfin les dettes (et nous n'entendons point par là celles qu'entraîne la légèreté) nous font espérer de la part de Dieu, de nouveaux miracles dans l'assistance qu'il nous prêtera. Ce raisonnement bien compris, est incontestable, et nous aurions ainsi avec nos 4000 fr. de dettes, la douce espérance de voir prospérer plus amplement encore l'institution que nous avons fondée. Ce n'est pas que nous n'ayons, en tout temps, lutté de tous nos efforts contre la nécessité de contracter des dettes; car nous avons continuellement présentes à notre mémoire, ces paroles de l'Apôtre : « Ne soyez redevables à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres (Rom., XIII, 8). » Mais si l'on veut user de justice à notre égard, on ne pourra disconvenir que nous n'y ayons été contraints, par la force des événements. C'est avec d'autant plus de confiance que nous faisons un appel à la charité des fidèles. Ils y répondront, nous n'en doutons pas, avec plus de joie et d'empressement, vu la riche moisson qui nous attend. Si quelqu'un ne peut nous envoyer des secours en argent, qu'il nous fasse participer à ce que le Seigneur lui a donné. Il y a çà et là, dans des coffres, dans

des caisses, dans les coins et recoins de beaucoup de maisons, une quantité d'objets, ornements, linge, vieilles hardes, qui depuis longtemps n'ont servi à aucun usage, et dont les propriétaires soupçonnent souvent à peine l'existence. Qu'on se souvienne, à l'égard de pareils capitaux inactifs, des paroles que Luther adressait à sa dernière pièce de monnaie : « Allons, sors, mon écu, le Seigneur a besoin de toi. » Que personne ne vienne nous dire : « Les circonstances actuelles sont trop fâcheuses, pour qu'on puisse songer au bien-être des autres : charité bien ordonnée commence par soi-même. » Nous leur répondrons que ces paroles d'égoïsme se trouvent dans la bible des gens du monde, et non dans les Saintes-Écritures. « Le temps n'est pas encore venu, » dirent un jour les enfants d'Israël, lorsqu'il s'agissait de reconstruire le temple qu'avaient renversé les ennemis. Alors la parole de l'Éternel leur fut adressée par la bouche d'Aggée le prophète, en disant : « Est-il temps pour vous d'habiter dans vos maisons lambrissées, tandis que ma maison demeure désolée ? Maintenant donc, ainsi a dit l'Éternel des armées, considérez attentivement votre conduite : vous semez beaucoup et vous récoltez peu ; vous mangez, mais vous ne pouvez vous rassasier ; vous buvez, sans pouvoir vous désaltérer ; vous vous habillez, mais vos vêtements ne peuvent vous garantir du froid ; et celui qui gagne de l'argent, le met dans une bourse trouée. Ainsi a dit l'Éternel des armées : « Appliquez vos cœurs à considérer vos voies (Agg., I). » Nous en sommes convaincus, nos chers concitoyens ne parleront pas comme alors les enfants d'Israël. Que le Seigneur les préserve des maux dont il menaçait cette nation rebelle ! Ils agiront plutôt, nous l'espérons, comme les Israélites, lors de la construction du premier temple : « Quel est celui d'entre vous, demandait le roi David, qui soit disposé à faire une offrande à l'Éternel ? Et le peuple offrit avec joie et de son propre gré tout ce dont il pouvait disposer ; car elles étaient sincères, les offrandes volontaires qu'il faisait à l'Éternel. Et le roi David en eut une grande joie. Il bénit l'Éternel en présence de toute l'assemblée et dit : « Maintenant donc, ô notre Dieu, nous te célébrons et nous louons ton nom glorieux ; car qui suis-je et qui est mon

peuple, pour que nous ayons le pouvoir de te faire volontairement de pareilles offrandes ? Car toutes choses viennent de toi, et après les avoir reçues de ta main, nous te les présentons (1 Chron., XXIX).»

Malgré sa dette de 4000 fr., l'établissement du Neuhof, appuyé sur le Seigneur, continua à marcher comme par le passé jusqu'au mois de juin 1834, époque à laquelle le comité d'administration fut augmenté de deux membres. On porta aussi de quatre à douze le nombre des dames qui veulent bien s'occuper de la surveillance des jeunes filles de l'établissement, s'intéresser à tous les détails d'économie, et faire part à la directrice et au comité des observations et des conseils de leur expérience maternelle. D'un autre côté, pour répondre au désir exprimé dès longtemps par plusieurs bienfaiteurs de l'institution, et pour établir entre elle et le public chrétien un lien nouveau, on résolut de célébrer désormais chaque année une fête solennelle, qui fut indiquée pour la première fois au 15 août 1834. Le comité crut devoir, en invitant le public à cette fête, lui adresser, dans l'intérêt de l'œuvre du Neuhof, un nouvel appel, qui a été entendu et béni, grâce à Dieu, au delà de toute attente. Voici les termes dans lesquels il était conçu :

« L'établissement fondé au Neuhof, il y a neuf ans, pour l'éducation d'enfants pauvres, a, jusqu'à ce jour, rempli sa destination, grâce à la charité des chrétiens et à l'assistance toute particulière de la Providence. Cet établissement renferme aujourd'hui trente-deux élèves, et pourrait en recevoir un nombre beaucoup plus grand, si les ressources étaient suffisantes ou venaient à s'augmenter. Le comité d'administration, pénétré du désir de tirer de cette institution charitable le parti le plus étendu et le plus utile, vient de s'adjoindre deux nouveaux membres, et se trouve ainsi en état de suffire à un plus grand cercle d'activité. Les sept membres qui composent actuellement ce comité administratif, se présentent avec confiance devant tous ceux qui donnent gaiement pour réclamer leur assistance en faveur de l'institution. Cette institution, la charité l'a créée, la foi l'a puissamment soutenue, le Seigneur a veillé sur elle, et ceux qui aiment le Seigneur ne voudront pas lui refu-

ser un intérêt qu'elle mérite, par cela seul qu'elle est destinée à sauver de pauvres enfants de la perdition et de la misère. Qu'il soit donc permis à ceux que la Providence appelle à plaider officiellement une cause aussi sainte, d'adresser un appel à la bienfaisance de tous les amis de l'humanité, en faveur de l'établissement du Neuhof, dont les ressources sont épuisées, et sur la caisse duquel pèse, à l'heure qu'il est, une forte dette. Nous désirons plutôt augmenter le nombre de nos élèves que de le restreindre, et nous avons confiance en Dieu qui peut nous donner de quoi faire toutes sortes de bonnes œuvres. Venez donc au secours de nos pauvres enfants, âmes charitables, qui savez que « la religion pure et sans tache devant Dieu notre père consiste à soulager les orphelins et les veuves dans leurs afflictions (Jacq., I). » Une assemblée publique des bienfaiteurs de l'institution du Neuhof aura lieu désormais annuellement. Dans cette assemblée, il sera fait un rapport sur la marche et la situation de l'établissement, sur ses besoins et ses ressources. Tous les soutiens et amis de l'œuvre sont invités par la présente feuille, à la prochaine assemblée publique, qui aura lieu le 15 août 1834, à trois heures après midi, dans le local de l'établissement, au Neuhof, près de Strasbourg. Le rapport sera imprimé et distribué comme les années précédentes. Nous prions, en finissant, tous ceux qui liront ces lignes, d'implorer sur la maison du Neuhof, sur le comité et sur tous les bienfaiteurs de nos enfants pauvres, la bénédiction de celui qui a dit : « Tout ce que vous avez fait pour l'un de ces petits, vous l'avez fait à moi-même (Matth., XXV). »

La première assemblée publique annuelle eut lieu au jour indiqué. Cette solennité, et toutes celles qui l'ont suivie (en juin 1835, 1836 et 1837), ont porté le caractère d'une véritable fête religieuse. A peine le rez-de-chaussée du grand bâtiment du Neuhof a-t-il pu contenir chaque fois les nombreux amis venus de Strasbourg et des environs pour assister à cette fête, à laquelle le chant des cantiques, la prière, la méditation de la Parole de Dieu, la distribution de la Bible aux élèves sortants, et les actions de grâces pour les bienfaits du Seigneur, ont imprimé le caractère d'une profonde édification.

L'appel fait au public chrétien par le comité, la publicité des séances annuelles, et les nouvelles marques éclatantes de protection que le Seigneur a données depuis trois ans à l'institution du Neuhof, ont amené, pour cet établissement, une nouvelle période de bénédictions, qui est, comme le couronnement des combats précédents, la justification de notre confiance en Dieu et l'exaucement bien visible de nos prières. Au 4 juin 1835, lors de la deuxième fête annuelle, celui à qui l'or et l'argent appartiennent, avait pourvu à tous les besoins courants, et avait de plus couvert notre dette de 4000 fr., au moyen des collectes et d'autres dons volontaires, parmi lesquels nous devons citer celui de 2908 fr. 70 c., fait par une amie de Genève, qui nous est encore inconnue. Tout ce que nous avons pu savoir indirectement au sujet de cette généreuse chrétienne, c'est qu'elle a appris à l'école du malheur à sympathiser avec l'infortune. Dès son enfance elle eut à souffrir de la pauvreté par les revers qui ont frappé sa famille. Privée de bonne heure de sa mère, elle vit son père forcé de s'éloigner d'elle pour vaquer à ses affaires, et devenue ainsi orpheline, elle rencontra, par les soins de la Providence, des amis et des protecteurs qui eurent soin d'elle, et plus tard elle parvint à une honnête médiocrité, accompagnée de cette piété et de ce contentement d'esprit qui est un grand gain (1 Tim., VI). Reconnaissante envers Dieu, elle mit dès lors son bonheur à secourir les pauvres, et elle venait de leur consacrer la somme dont nous avons fait mention, lorsque, par une direction particulière du Seigneur, elle entendit parler pour la première fois de l'institution du Neuhof. Elle prit de plus amples informations sur cet établissement, et acquit ainsi la certitude que c'était là le placement qu'elle devait faire de son aumône. Cette chère sœur s'est soustraite, par l'anonyme, à nos remerciements directs, et n'a demandé que les prières de nos enfants. Elles lui sont acquises, ainsi que les nôtres, et nous sommes certains qu'elle aussi appelle de tout son cœur sur notre œuvre la bénédiction d'en haut. Que le Dieu de miséricorde nous exauce tous, et qu'il lui rende son bienfait!

Les deux années qui viennent de s'écouler, ont été aussi remarquables que les précédentes sous le rapport des secours.

Plusieurs legs ont été constitués en faveur de la maison du Neuhof; mais, comme le comité se fait un devoir de conscience de ne recevoir, en pareil cas, que ce qu'on lui donne volontairement, et s'interdit la voie des procès, il lui est déjà arrivé de rencontrer des héritiers qui ne tiennent aucun compte de la volonté du testateur, et qui, pour un intérêt périssable, se chargent la conscience d'un bien qui avait été destiné à l'éducation d'enfants délaissés. Heureusement, il en est d'autres, en plus grand nombre, qui sont plus religieux, et ce qui a été enlevé d'un côté à l'institution du Neuhof, le Seigneur le lui a rendu amplement de l'autre. Nous en avons eu récemment des preuves qui nous forcent de nous écrier : « Que te rendrai-je, ô Seigneur! Tous tes bienfaits sont sur moi (Ps., CXVI). »

Voici comment se résumait historiquement, dans le compte rendu, présenté au public le 5 juin 1836, l'état de la maison, pour ce qui concerne le personnel des élèves. « A partir de 1825, quarante-huit garçons et trente-une jeunes filles ont été admis dans l'établissement du Neuhof, depuis sa fondation jusqu'à ce jour, et, dans cet espace de onze années, il en est sorti vingt-cinq garçons et dix-huit jeunes filles. Sur ces quarante-trois élèves sortants, la plupart des garçons et treize filles ont été placés, par les soins du comité, les uns chez des artisans, pour y apprendre divers états, les autres chez des particuliers à titre de domestiques. Il y a aujourd'hui dans la maison, à la charge de l'établissement, quarante personnes, parmi lesquelles trente-six élèves, M. Ballhaus et son épouse, et deux domestiques, dont un homme pour surveiller les garçons et pour soigner les détails de l'économie rurale. Sur les trente-six élèves présents au mois de mai 1836, neuf ont été admis depuis le 4 juin 1835. L'état sanitaire de la maison a été des plus satisfaisants, et, sous le rapport moral, la plupart des élèves ont fourni des motifs de rendre grâces au Seigneur. »

Le rapport de 1836 exprimait encore le vœu de pouvoir augmenter le nombre des élèves, et grâce à Dieu ce nombre a pu dès lors être porté de trente-six à quarante. Trente et quelques aspirants sont encore inscrits sur la liste des candidats à l'admission, et nous ne doutons pas que le père des

orphelins ne nous mette à même de répondre peu à peu à tous ces besoins. En attendant, l'admission se fait par la voie du sort, en séance du comité, après une prière destinée à invoquer l'esprit du Seigneur. L'augmentation des élèves nécessiterait aussi l'augmentation du nombre des maîtres, et si cela entrait dans les vues du Seigneur, la maison du Neuhof pourrait, en même temps, devenir le centre d'une école normale pour des instituteurs évangéliques. Nous appelons de nos vœux et de nos prières, le temps où la divine Providence jugera convenable d'opérer ces choses. En attendant, ayons confiance dans les sages dispositions du Seigneur, à l'égard de l'institution tout entière. « Ne nous inquiétons d'aucune chose, mais exposons nos besoins à Dieu, en toute occasion, par des prières et des supplications avec des actions de grâces, nous déchargeant sur lui de tous nos soucis, parce qu'il prend soin de nous (Phil., IV). »

Pendant l'année qui vient de s'écouler (de juin 1836 à juin 1837), nous avons eu des marques réitérées de son divin secours. Il a pourvu amplement aux besoins de nos enfants pauvres; de nouvelles pièces de terre ont été achetées; l'état de la caisse et des dons que l'Éternel nous promet de divers côtés, nous encouragent à achever cette année le premier étage du grand bâtiment, dont les travaux d'appropriation reviendront à environ cent louis. Obligés de nous borner pour le moment à l'achèvement de ce premier étage, nous avons la ferme assurance que bientôt le Seigneur nous mettra à même de compléter l'édifice, et de l'employer à sa gloire. « Notre secours vient de l'Éternel qui a fait les cieux et la terre. Voici, celui qui garde Israël ne s'endort et il ne sommeille point (Ps., CXXI). C'est lui qui donne de la force à celui qui est lassé, et qui multiplie la vigueur à celui qui est affaibli. Ceux qui s'attendent à l'Éternel reprennent de nouvelles forces; les ailes leur reviennent comme aux aigles; ils courront et ne se lasseront point; ils marcheront et ne se fatigueront point (Es., XL). »

L'histoire de l'établissement du Neuhof, depuis son origine jusqu'à ce jour, nous a fourni assez de preuves de la fidélité du Seigneur. Nous en aurons tous les jours de nouvelles,

pourvu que nous persévérions dans la foi, dans l'humilité, dans la charité, dans l'esprit de prière, et que la parole de vie continue à servir de base à l'éducation de nos élèves.

Cherchons sans cesse à la source de tout don parfait, la force et le courage nécessaire pour devenir plus fidèles dans notre vocation chrétienne, et conduisons nos pauvres enfants à celui qui seul peut les régénérer pour la vie éternelle. Hélas! nos cœurs sont pleins d'alliage. Si nous considérions seulement notre misère insondable et les obstacles que rencontre l'œuvre du Saint-Esprit, et dans nous-mêmes et dans ceux qui nous sont confiés, nous ne pourrions que désespérer. Mais nous avons un puissant Sauveur. « Nous pouvons tout par Christ, qui nous fortifie (Phil., IV). Sa grâce nous suffit; sa force se manifeste dans notre faiblesse (2 Cor., XII). Mais nous portons ce trésor dans des vases de terre, afin qu'il soit reconnu que la puissance en appartient à Dieu et non point à nous (2 Cor., IV). »

Pénétré du sentiment de sa faiblesse, et ne s'appuyant que sur Dieu, le comité s'assemble de quinzaine en quinzaine. Il commence toujours par implorer la grâce d'en haut, et sur lui-même et sur l'œuvre qui lui est confiée, et cherche dans la lecture de la parole de vie, l'édification dont il a besoin pour pouvoir être à son tour un instrument d'édification. Il en est de même pour le comité des dames qui se réunit tous les mois. Puisse cet usage salutaire ne jamais dégénérer en une œuvre morte, et que l'esprit du Seigneur soit toujours versé d'en haut sur nous tous!

Nous finissons cette notice, en invitant toutes les personnes entre les mains desquelles elle pourra tomber, à prier pour l'établissement du Neuhof, pour tous ceux qui le dirigent, et pour tous ceux qui cherchent à le soutenir. Nous les pressons pour l'amour d'eux-mêmes, et des pauvres qui ont besoin de secours, à exercer la bienfaisance chrétienne, soit envers notre institution, soit envers toute autre du même genre, et à se souvenir de ces paroles de l'Écriture : « Celui qui donne au pauvre prête à l'Éternel, et il lui rendra son bienfait (Prov., XIX). Ne vous laissez donc point de faire le bien, et pendant que vous en avez l'occasion, faites du bien à tous, et principa-

lement aux domestiques de la foi (Gal., VI). Celui qui sème peu moissonnera peu ; mais celui qui sème beaucoup moissonnera abondamment (2 Cor., IX). Ne vous amassez point des trésors sur la terre, où les vers et la rouille gâtent tout, et où les larrons percent et dérobent : mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où les vers et la rouille ne gâtent rien, et où les larrons ne percent ni ne dérobent. Car là où est votre trésor, là sera aussi votre cœur (Matth., VI).»

— 3 —

*Tableau des Recettes et Dépenses de l'Établissement du
Neuhof, depuis 1825 à 1837.*

				RECETTES.		DÉPENSES.	
				fr.	c.	fr.	c.
Du 1 ^{er} mai 1825	au 1 ^{er} mai 1826	...		12,787	60	17,317	90
—	1826	—	1827	15,538	75	6,492	85
—	1827	—	1828	9,986	85	14,766	00
—	1828	—	1829	10,508	75	5,978	45
—	1829	—	1830	8,701	20	13,347	70
—	1830	—	1831	11,188	70	9,868	35
—	1831	—	1832	7,033	35	8,849	85
—	1832	—	1833	8,815	55	11,421	95
—	1833	—	1834	6,178	40	6,576	95
—	1834	—	1835	7,147	25	5,864	00
—	1835	—	1836	11,029	25	7,727	15
—	1836	—	1837	9,576	75	7,992	30
Total.....				118,492	40	116,203	45

RECETTE..... fr. c.
118,492 40

DÉPENSE..... 116,203 45

RELIQUAT..... 2,288 95

N. B. On peut adresser les dons ou souscriptions aux membres du comité d'administration ci-après désignés :

- MM. *Herrenschneider*, professeur, membre honoraire ;
Kraft, supérieur du pensionnat théologique, attaché
au Séminaire protestant ;
Doldé, propriétaire, caissier de l'établissement, Vieux-
Marché-aux-Vins, brasserie au Griffon ;
Lung, ancien négociant ;
Hickel, notaire royal ;
Hærter, pasteur ;
Cuvier, professeur à l'Académie ;
Adolphe Kreiss, candidat au saint-ministère ;
Legrand, membres correspondants, à Fouday, au
Ban-de-la-Roche.

Au nom du Comité d'administration :

Le président, CH. CUVIER.

Le secrétaire, A. KREISS.

M. le Ministre de l'Intérieur, par son rapport sur
 l'administration de l'année dernière, a fait connaître
 que le nombre des communes qui ont été créées pendant
 l'année dernière, est de 100. Ce chiffre est le résultat
 de la suppression de 10 communes et de la création de
 110 communes nouvelles. Les communes supprimées ont
 été : 1. La commune de Saint-André, dans le département
 de la Seine-Inférieure, qui a été réunie à la commune
 de Saint-Étienne. 2. La commune de Saint-Germain,
 dans le département de la Seine-Inférieure, qui a été
 réunie à la commune de Saint-Étienne. 3. La commune
 de Saint-Martin, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été réunie à la commune de Saint-Étienne. 4. La
 commune de Saint-Pierre, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été réunie à la commune de Saint-Étienne. 5. La
 commune de Saint-Jacques, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été réunie à la commune de Saint-Étienne. 6. La
 commune de Saint-Louis, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été réunie à la commune de Saint-Étienne. 7. La
 commune de Saint-Nicolas, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été réunie à la commune de Saint-Étienne. 8. La
 commune de Saint-Omer, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été réunie à la commune de Saint-Étienne. 9. La
 commune de Saint-Paul, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été réunie à la commune de Saint-Étienne. 10. La
 commune de Saint-Roch, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été réunie à la commune de Saint-Étienne.

Le nombre des communes créées pendant l'année dernière
 est de 110. Ce chiffre est le résultat de la suppression
 de 10 communes et de la création de 120 communes
 nouvelles. Les communes créées sont : 1. La commune
 de Saint-Étienne, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été créée par la réunion de 10 communes.
 2. La commune de Saint-André, dans le département
 de la Seine-Inférieure, qui a été créée par la réunion
 de 10 communes. 3. La commune de Saint-Germain,
 dans le département de la Seine-Inférieure, qui a été
 créée par la réunion de 10 communes. 4. La commune
 de Saint-Martin, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été créée par la réunion de 10 communes. 5. La
 commune de Saint-Pierre, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été créée par la réunion de 10 communes. 6. La
 commune de Saint-Jacques, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été créée par la réunion de 10 communes. 7. La
 commune de Saint-Louis, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été créée par la réunion de 10 communes. 8. La
 commune de Saint-Nicolas, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été créée par la réunion de 10 communes. 9. La
 commune de Saint-Omer, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été créée par la réunion de 10 communes. 10. La
 commune de Saint-Paul, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été créée par la réunion de 10 communes. 11. La
 commune de Saint-Roch, dans le département de la Seine-Inférieure,
 qui a été créée par la réunion de 10 communes.

